



2013

## Compilation



★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Les textes figurant ici proviennent d'auteurs divers dont les réflexions nous paraissent pertinentes et suffisamment étayées pour être recevables.

Ce dossier fournira quelques jalons destinés à maintenir la mémoire en éveil!

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

R  
e  
f  
l  
e  
x  
i  
o  
n  
s

JF Delochre

L'EPAULETTE

Mis à jour le 08 janvier 2013

# Les responsables de l'échec du système LOUVOIS

---

Il certainement temps de rétablir une situation inadmissible pour tous ceux qui font les frais dans l'Armée de Terre, depuis de nombreux mois, de l'incompétence de la société STERIA prestataire de service du système Louvois (LOGiciel Unique à VOcation Interarmées de la Solde). Mais s'intéresser aux responsables de ce fiasco est aussi une autre urgence.

Ils sont clairement issus du Contrôle Général des Armées.

Le système Louvois a été imposé aux armées par le ministère dans le cadre de la réorganisation consécutive au livre blanc de juin 2008 et de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques).

Son pilotage initial a été placé sous la responsabilité du directeur adjoint de cabinet du ministre, un contrôleur général des armées, devenu en 2011 Secrétaire Général pour l'Administration (SGA). En vertu de l'article 11 du décret 2009-1179 du 5 octobre 2009, la Direction des ressources humaines du ministère (DRHMD) relevant du Secrétariat pour l'administration (SGA) assure depuis 3 ans « *le pilotage des systèmes d'information ministériels en matière de ressources humaines, et notamment de solde, de paie, de droits individuels et de pensions* ». A cette époque le SGA était un contrôleur général devenu depuis 2011 chef du Contrôle Général des Armées.

La prise de décision concernant le calendrier de mise en œuvre du système et de ses points d'application relève du directeur de cabinet ou du directeur adjoint du Ministre, encore aujourd'hui un contrôleur général des armées.

La réforme a négligé, volontairement ou non, le grand chambardement généré par une accélération de la mise en œuvre des Bases de Défense. L'incurie manifestée par les divers responsables au détriment des militaires administrés se traduit au quotidien par un manque de fiabilité détestable, et un soutien déshumanisé, distant, sans compter les lourdeurs administratives.

Aussi est-il intéressant de lire comment le Ministre, aujourd'hui, voudrait donner plus de responsabilités aux « civils » de son ministère, au détriment du Chef d'État-major des Armées (CEMA), en retirant en particulier à ce dernier la gestion des ressources humaines. Il s'agirait de restaurer la primauté du politique sur le militaire, comme si ce dernier l'avait contestée depuis plus de 50 ans. En fait, habilement, les contrôleurs Généraux des Armées qui sont pour beaucoup recrutés, après quelques devoirs d'écriture, parmi les insatisfaits des armées, prendraient une revanche sur les officiers des armes. Leur donner, au motif d'obscures raisons technocratiques, la maîtrise du personnel, et donc des combattants dont ils ont sciemment désertés les rangs et qu'ils servent avec une rare inefficacité, s'avérerait le comble d'un « oxymore technocratique ».

Vouloir plus de pouvoir en tentant de jouer les pseudo-interfaces obligées, en réalité un rapt d'intérêts catégoriels, est de bonne guerre. Mais assumer ses responsabilités est mieux.

Monsieur le Ministre que sont devenus les responsables du fiasco « Louvois »? Ont-ils été sanctionnés?

Général (2S) Marc Allamand